

<https://ricochets.cc/Toujours-contre-le-projet-echangeur-autoroutier-Drome-Provencale-7435.html>



# Toujours contre le projet échangeur autoroutier Drôme-Provençale

- Les Articles -

Echangeur autoroutier de la Drôme Provençale :  
il est encore temps de stopper le projet !

**FAUX**

**VRAI**

« L'échangeur facilitera  
les déplacements  
quotidiens »<sup>(1)</sup>

Plus de 95% des habitants  
du territoire n'utiliseront  
pas l'échangeur pour leur  
déplacement quotidien<sup>(2)</sup>

(1) : dossier de concertation publique – VINCI – novembre 2020  
(2) : calculs Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin - juillet 2022

Date de mise en ligne : mardi 2 avril 2024

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

rdv à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 09 avril 2024 à 17h30, salle Pommier, Pl. de Castellane.

Toujours contre ce projet échangeur autoroutier porté par Vinci et la mairie.

On voit avec la contestation de l'A69 que les projets de bétonisation routière passent de plus en plus mal parmi la population.

- ▶ Extraits d'infos de l'association des opposants à ce projet destructeur de terres agricoles :

**Echangeur autoroutier de la Drôme Provençale :  
il est encore temps de stopper le projet !**

**FAUX**

**VRAI**

« L'échangeur facilitera  
les déplacements  
quotidiens »<sup>(1)</sup>

**Plus de 95% des habitants  
du territoire n'utiliseront  
pas l'échangeur pour leur  
déplacement quotidien<sup>(2)</sup>**

---

(1) : dossier de concertation publique – VINCI – novembre 2020

(2) : calculs Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin-juillet 2022

**Réunion publique au sujet de la révision du PLU, contre le projet échangeur autoroutier Drôme-Provençale**

**Réunion publique au sujet de la révision du PLU, contre le projet échangeur autoroutier Drôme-Provençale**

## Réunion publique au sujet de la révision du PLU, contre le projet échangeur autoroutier Drôme-Provençale

### Combien de fois faudra-t-il le répéter ?

Pour la deuxième fois et à nouveau au sujet de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint Paul Trois Châteaux, la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) recommande Â« de tenir compte des projets d'ampleur à venir qui seraient susceptibles d'impacter le territoire Â» tel que le projet échangeur autoroutier. La MRAE est une instance relevant de l'Etat, chargée d'émettre des avis sur les projets et les plans susceptibles d'impacter l'environnement. Combien de fois faudra-t-il le répéter pour que cet avis soit entendu par la commune et la Préfecture de la Drôme ?

**Nous invitons la population à venir le répéter autant de fois que nécessaire, le 9 avril 2024 à partir de 17h30, à l'occasion de la réunion publique organisée par la commune, salle Pommier, au sujet de la révision du PLU**

#### Délibération du conseil municipal de Saint Paul Trois Châteaux 27 novembre 2023

##### 25. PROJET DE CREATION D'UNE ZONE AGRICOLE PROTEGEE (ZAP) - SECTEUR DES PATIS Rapporteur : Michel MARTYVAND

Vu les articles L.112-2, R.112-1-4 et suivants du Code rural,

Vu la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999, qui propose le classement de zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison de la qualité de leur production et de leur situation géographique,

Vu le décret d'application du 20 mars 2001 qui précise les modalités de mise en œuvre à l'échelle communale,

Vu la Commission Aménagement de l'espace et attractivité de la ville,

Suite à la création du Parc d'activités Drôme Sud Provence et au projet d'implantation d'un nouvel échangeur autoroutier, la pression foncière qui s'exerce sur les zones agricoles communales s'est accentuée.

La commune a donc décidé de mettre en place une Zone Agricole Protégée (ZAP) dans ce secteur dit des Patis.

L'objectif de la ZAP est la préservation des zones agricoles par la forme d'une servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols et qui devra être annexée au PLU.

Une fois le périmètre de ZAP créé par arrêté préfectoral, tout changement d'affectation de sol susceptible d'affecter de manière durable le potentiel agronomique, biologique ou économique de la zone sera soumis à l'avis de la Chambre d'Agriculture et de la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA).

Cet outil permet une protection forte de ce secteur plutôt qu'un simple classement en zone agricole.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à lancer les études de projet de ZAP sur le secteur des Patis et à prélever les crédits nécessaires.



## Réunion publique au sujet de la révision du PLU, contre le projet échangeur autoroutier Drôme-Provençale

- ▶ Page FB du groupe Â« Collectif Citoyens Anti-Gaspi SP3C Â» :

<https://www.facebook.com/groups/832553280918935/user/100071175224648/>

- ▶ Voir aussi : <https://www.facebook.com/groups/contrelechangeurautoroutierdromeprovencale>

Post-scriptum :

## Sur Ricochets

- [Toujours contre le projet d'échangeur autoroutier en Drôme Provençale](#) - Vinci et les élus complices s'embourbent dans un projet inutile et néfaste
- [St Paul Trois Châteaux : détruire des terres agricoles pour servir le développement économique et la bagnole](#) - L'urbanisation destructive ça rapporte plus d'argent que la paysannerie